



Problème avec la comptable, fausse déclaration ect

Par **xaya**, le **22/04/2013** à **14:43**

Bonjour suite a un arrêt pathologique avant le congé maternité de ma concubine, nous avons plusieurs problème avec la comptable de son travail , qui ne remplit pas correctement les formulaires , fait de fausse déclaration a la CPAM (info indiqué par la CPAM elle même, avec justificatif a l'appui). rnrnA cause de ça , et de nombreux autre retard dans les déclaration de cette comptable, nous avons sans cesse des retard de paiement (loyé edf ect) du au erreur de celle-ci.rnrnNous avons tenté aujourd'hui (22/04/2013) de signalé pour le 3ème fois le problème a son patron (conversation téléphonique), celui-ci nous a raccroché au nez.rnrnA partir de là, quel son nos recours ? Car a ce jour ma concubine ai enceinte, touche ces indemnité avec parfois 1 mois de retard, reçoit certaines feuilles de paye avec plusieurs mois de retard, et accumule les retard de paiement du a cette situation qui pour l'instant reste bloqué.rnrnInformation supplémentaire , le RSA que je touche (moi son concubin)est calculé en fonction de nos revenu a tout les deux , et sans les fiches de paye de ma concubine je ne peu donc pas justifié auprès de la CAF de nos ressources communes. Quel sont mes propres recours a se niveau (s'il y en as)?rnrnMerci a toutes et a tous , n'hésitez pas a nous contacté si vous avez besoin de plus amples informations.rnrnLauriane et BenjaminrnrnXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **nohky**, le **24/04/2013** à **09:41**

Bonjour,rnrnpour obtenir les documents dans les délais, votre concubine peut siasir le conseil des prud'hommes en référé.